

aussi tel qu'il pourrait être, car Cambry ne se contente pas de dresser un constat, mais il suggère des améliorations à apporter. Particulièrement intéressé par les établissements publics dont il dresse un relevé détaillé, il se soucie en homme des Lumières de l'hygiène et de la santé, il dénonce les mauvaises conditions des prisons et s'inquiète beaucoup des problèmes d'éducation dont la situation est alarmante : «le mot instituteur est pour moi synonyme d'ignorant et d'ivrogne». Malheureusement les matériaux si divers qu'il exploite ne sont pas classés, sinon par ordre de district.

L'ouvrage est enrichi d'une abondante bibliographie, d'un index des noms de lieux, des noms de personnes, d'un index thématique et d'une table des illustrations.

En conclusion, je tiens à signaler que Daniel Bernard avait consulté au château de Kernuz – et non aux Archives départementales du Finistère – les comptes des dépenses de Cambry, qu'il a publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* de 1959 (voir p. XXXV, n. 113). Les archives de Kernuz ne sont entrées aux Archives du Finistère qu'en 1965, ainsi que je l'ai mentionné dans le répertoire de la sous-série 100 J publié en 1970 ; le compte de Cambry n'a jamais été coté en 100 J.

Jacques CHARPY

Gildas BURON. *Bretagne des marais salants. * 2000 ans d'histoire*. Morlaix, éditions Skol Vreizh, 176 p. (ouvrage publié avec le concours du conseil régional de Bretagne et du conseil général de Loire-Atlantique : Institut culturel de Bretagne).

Muni d'une préface chaleureuse et circonstanciée du maître incontesté de l'histoire du sel, Jean-Claude Hocquet, doté d'une illustration superbe et bien choisie, publié en une mise en page particulièrement soignée dont il faut remercier et féliciter l'éditeur, l'ouvrage de Gildas Buron est une contribution majeure à l'histoire des marais salants du sud de la Bretagne depuis leurs origines jusqu'à nos jours. Précisons d'emblée, comme le fait l'auteur dans l'avertissement, qu'il traite essentiellement des marais et du sel du bassin de Batz-Guérande et qu'il exclut de son propos les rives, également bretonnes, de la baie de Bourgneuf. Légitime et pertinent, ce choix, justifié avec modestie par une question de compétence, a pour effet de donner une plus grande cohérence et une plus grande profondeur à l'étude. Tel qu'il se présente, le livre est à la fois une synthèse et un travail de première main. L'originalité de sa démarche est de conjindre les approches historique, linguistique et ethnologique et de saisir l'agro-système maritime guérandais dans la très longue durée, à partir d'une connaissance intime des

marais et des documents qui s'y rapportent. Dans l'analyse linguistique, le meilleur parti a été tiré de l'appartenance du pays guérandais à la zone bretonnante jusqu'au XVII^e siècle.

Novateur, ouvrant sur la recherche vivante, est le chapitre consacré aux origines des marais salants. Antérieur, en tout état de cause au IX^e siècle, époque des premières mentions de salines dans le cartulaire de Redon, le passage de la technique ignigène à la technique solaire de production du sel ne doit pas être regardé comme un simple transfert de technologie de la Méditerranée vers les rivages océaniques, mais comme un processus complexe dont l'approche linguistique laisse entrevoir quelques éléments. L'auteur relève, en premier lieu, une troublante communauté de vocabulaire entre production de sel ignigène et production de sel solaire. Ainsi, le mot *aderne*, qui désigne, à Guérande, le réservoir de chauffe permettant d'alimenter quotidiennement les œillets en saumure a la même étymologie (le terme bas-latin *baderna*, «bassin à saunage») que *baherne*, *berne*, et plus anciennement *baderne*, en usage dans les salines de Lorraine et de Franche-Comté pour qualifier l'atelier d'évaporation. Plus qu'à des contacts entre les deux régions, Gildas Buron pense à la coexistence temporaire de la technique ignigène et de la technique solaire sur les rivages guérandais, probablement sous la forme d'une technique mixte. Par ailleurs, l'analyse du lexique paludier révèle des mots d'origine latine qui témoignent clairement d'une mise au point de la technique avant les invasions barbares du IV^e siècle et surtout avant l'arrivée des Bretons en cette région vers le VI^e siècle. Trois termes doivent retenir l'attention, *scanne*, *tremet* et *paludier*, auxquels il faut ajouter le latin *capitellus*, qui désigne l'œillet dans le cartulaire de Redon. *Scanne*, qui définit jusqu'à la fin du XIX^e siècle une rangée d'œillets dans une lotie renvoie à la scamnation romaine, mode de division du sol imposable utilisé par les arpenteurs romains dans les pays nouvellement conquis. *Tremet*, aire de stockage des mulons de sel, se rattacherait, selon l'auteur, au latin *trimodium*, pris dans le sens de *modius*, unité de superficie agraire utilisée dans le cadre d'une procédure de contrôle de la production salicole au cours de la Basse-Antiquité. Le sens primitif de *paludier*, dont on sait que l'usage est strictement limité à Guérande, serait de «colon de palud». Quant à *capitellus*, dérivé du latin *caput*, le mot s'appliquait à Guérande comme le diminutif *cavedino* à Venise, au bassin de cristallisation, unité de propriété, de recensement et vraisemblablement de fiscalité. La concordance entre le vocabulaire technique du sud de la Bretagne et l'Adriatique inclut, au demeurant, d'autres termes tels *cobier-corbolo*, *pladure-ladure-piadurla*, *moré-morario*. De l'étude des fossiles lexicaux et des techniques, l'auteur conclut fermement à une mise au point du marais guérandais sous le contrôle des autorités romaines bien avant la chute de l'Empire et avant l'arrivée des migrants bretons, au moment même où le niveau de la mer s'est élevé. Une telle démonstration emporte d'autant plus facilement l'adhésion qu'elle pourrait

s'appliquer aux salines poitevines, dont les premières mentions remontent au VII^e siècle.

La mise en valeur des marais salants donne lieu à des développements attendus et plus classiques mais toujours solidement argumentés. Les documents font, malheureusement, défaut pour suivre les progrès de l'aménagement jusqu'au XIV^e siècle. Un premier apogée territorial et, par voie de conséquence, productif est vraisemblablement atteint vers la fin du XIII^e siècle. Faute de pouvoir s'appuyer sur les recensements d'œillet, l'auteur aurait pu, éventuellement, glâner quelques indices de niveaux de stockage dans les plus anciens comptes du duché publiés par B.-A. Pocquet du Haut-Jussé et A. de La Borderie. Après une récession manifeste au temps de la guerre de Succession, les marais salants connaissent, en particulier sous l'impulsion des ducs qui concèdent, au XV^e siècle, des *baules* à convertir en salines, une expansion remarquable aboutissant à une spécialisation sans partage du territoire entre le XVI^e siècle et le milieu du XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle, avant le déclin, la surface salicole s'étend sur 2 067 hectares en quatre bassins. Par le biais des partages successoraux, propriété et exploitation tendent à se fragmenter et dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les paludiers évoquent tout autant la «courerie» que la «paluderie» pour souligner qu'ils passent plus de temps à courir d'une saline à l'autre qu'à récolter le sel.

Des utilisations et des débouchés du sel de Guérande, l'auteur présente un tableau que l'on peut qualifier d'exhaustif. Les chairs (porcs, bœufs, etc.) et les poissons (harengs, merlus, sardines, morues, etc.) salés ont la place qui leur revient, jusqu'à la viande des «connins» (lapins) dont le chroniqueur Alain Bouchart signale l'exportation de Belle-Île sur le continent à des fins de salaisons. Les autres usages ne sont pas oubliés. En Bretagne, la conservation dans le sel, avant jugement, des corps des suicidés, des réprouvés, de certains criminels a perduré, semble-t-il, jusqu'à la Révolution. Le débouché était, sans nul doute, marginal, mais néanmoins significatif de la place essentielle du sel dans la vie sociale. Les principales évolutions du commerce maritime et terrestre du sel de Guérande sont vigoureusement rappelées. À la fin du Moyen Âge, la première place appartient aux bâtiments bretons, majoritairement guérandais, puis vient, aux Temps modernes, le temps des Hollandais, ravitaillant l'industrie harenguière et morutière du Nord. Au XVIII^e siècle, la puissance commerciale et maritime de la Hollande propulse Le Croisic au second rang des ports français d'exportation, après Bordeaux, mais devant Nantes. Une fois passé l'intermède scandinave au milieu du siècle arrive le déclin accentué par la fiscalité étatique et le blocus des côtes de France par la marine anglaise en réplique au blocus continental décrété par Napoléon. Le redéploiement des ventes vers l'intérieur, consécutif à la perte des marchés extérieurs, se heurte bientôt à la concurrence des salines comtoises et lorraines favorisées par la nouvelle géographie du transport imposée par la construction des chemins de fer.

Au fil des chapitres, d'intéressantes précisions sont apportées sur les innovations techniques et sur la métrologie. Du plus haut intérêt sont ainsi les pages consacrées au renforcement du muid sous la pression du commerce entre le XVI^e siècle (il est, en 1588, à 18 *mouëts*) et le XVIII^e siècle (il est donné à 22 *mouëts*). Au terme du développement sur la fiscalité, sont abordés les problèmes actuels de la saliculture guérandaise et la question de son devenir, dont le fin mot est laissé aux paludiers du pays.

C'est donc une étude globale, approfondie du marais salant de Guérande que propose Gildas Buron, dans le cadre d'une démarche où les documents sont, en permanence, interrogés, mis en perspective, confrontés entre eux. La parution du second volume est attendue avec impatience.

Jean-Luc SARRAZIN

Marc SUTEAU, *Une ville et ses écoles. Nantes, 1830-1940*. Rennes, Presses universitaires, 1999, 254 pages.

Ainsi libellé, *Une ville et ses écoles*, le titre de l'ouvrage de Marc Suteau – couronné par le prix de la thèse de la ville de Nantes en 1995 – définit parfaitement le sujet traité par l'auteur : celui des relations de la ville de Nantes et de l'enseignement de 1830 à 1940, par l'intermédiaire des établissements scolaires qu'elle subventionne ou dont elle suscite la création. Démarche originale née d'un double constat : l'absence ou le faible nombre d'études du rôle des villes dans le processus de scolarisation d'une part ; l'existence d'idées reçues trop généralistes en ce qui concerne l'action de l'État en matière d'enseignement. Le propos de l'auteur est articulé autour de deux axes : d'abord l'étude du degré d'autonomie de la ville par rapport à l'État, qui permet de relativiser la notion du centralisme de l'enseignement en France et de montrer la variété des établissements créés sur l'initiative des villes ; ensuite le poids des responsables locaux dans les décisions municipales, que l'on peut évaluer lors de l'arbitrage obligé entre dépenses scolaires et autres dépenses, ainsi que dans leur démarche initiale conduisant au développement du secteur technique tendant à fournir une main d'œuvre qualifiée.

Pour asseoir son raisonnement, Marc Suteau a analysé les budgets et la comptabilité communale qu'il a savamment glosés, étude à partir de laquelle il peut définir les choix municipaux – l'annexe 1 sur le compte administratif de budget comme instrument de recherche est en cela particulièrement intéressant. Les tableaux reproduits dans le texte, très nombreux (44) et quelquefois redondants, permettront néanmoins de faire de l'ouvrage une référence pour d'éventuels travaux à venir. L'étude et l'analyse financière est le préalable à tout développement de l'auteur, complétée par